

ARRÊTÉ n°90-2024-06-11- 00001

fixant les dates de dépôt des candidatures pour les élections législatives des 30 juin et 7 juillet 2024

Le Préfet du territoire de Belfort
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

VU la Constitution ;

VU le Code électoral notamment l'article R.101 ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret du 9 juin portant dissolution de l'Assemblée nationale ;

VU le décret n°204-527 du 9 juin 2024 portant convocation des électeurs pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale ;

Vu le décret du 15 février 2022 nommant Monsieur Raphaël SODINI préfet du Territoire de Belfort ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'organiser de nouvelles élections législatives ;

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Les déclarations de candidatures, obligatoires pour chaque tour de scrutin, seront déposées à la Préfecture du Territoire de Belfort, aux dates et horaires suivants :

- **pour le premier tour de scrutin :**
 - du mercredi 12 juin au vendredi 14 juin 2024, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ;
 - le samedi 15 juin 2024, de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 ;
 - le dimanche 16 juin 2024, de 14h00 à 18h00.

- **pour le second tour de scrutin le cas échéant :**
 - le lundi 1^{er} juillet 2024, de 14h00 à 17h00 ;
 - le mardi 2 juillet 2024, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Article 2 :

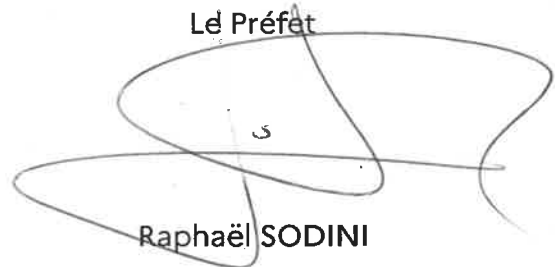
Le tirage au sort déterminant l'ordre d'attribution des panneaux réservés à l'affichage électoral aura lieu à la Préfecture du Territoire de Belfort **le dimanche 16 juin 2024 à partir de 18h00**, en salle Bartholdi.

Article 3 :

Le sous-préfet, secrétaire général de la préfecture du Territoire de Belfort, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au registre des actes administratifs des services de l'État du Territoire de Belfort et diffusé aux maires de l'ensemble du département pour affichage.

Fait à Belfort, le **11 JUIN 2024**

Le Préfet

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a horizontal stroke, positioned over the printed name of the Prefect.

Raphaël SODINI